

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : EXTRAPLONGE S  
Type de produit : Biocide, Détergent.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle  
Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.  
Réservé à un usage professionnel.  
Utilisation de la substance/mélange : Liquide vaisselle parfumé avec agents bactéricides.  
Utilisation de la substance/mélange : Détergent pour lavage de la vaisselle à la main y compris les concentrés  
Fonction ou catégorie d'utilisation : Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CINER  
ZI Robert Lavignes - 15 Lot Hémera  
31190 AUTERIVE  
T 05 61 08 27 48 - F 05 61 08 07 52  
[ciner@orange.fr](mailto:ciner@orange.fr) - [ciner-hygiene.com](http://ciner-hygiene.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 01 45 42 59 59 (n° ORFILA)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Non classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P404 - Stocker dans un récipient fermé  
P501 - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande  
EUH208 - Contient Glutaral(111-30-8). Peut produire une réaction allergique

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable

#### 3.2. Mélange

Remarques : Ce produit contient les substances allergisantes suivantes :

# VCELL PLONGE MAIN

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Citral (N°CAS 5392-40-5)  
D-Limonène (N° CAS : 5989-27-5)

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
ACIDE DODECYL BENZENE SULFONIQUE	(n° CAS) 85536-14-7 (Numéro CE) 287-494-3 (N° REACH) 01-2119490234-40	1 - 10	Xn; R22 C; R34	Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4 (Oral), H302
ETHERSULFATE D'ALCOOL GRAS (alcools C12-C14, Ethoxylés, sulfates, sel de sodium)	(n° CAS) 68891-38-3 (Numéro CE) 500-234-8 (N° REACH) 01-2119488639-16	1 - 5	Xi; R36 Xi; R38	Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315
DIETHANOLAMIDE DE COPRAH	(n° CAS) 68603-42-9 (Numéro CE) 931-329-6 (N° REACH) 01-2119490100-53	1 - 5	Xi; R41 Xi; R38	Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315
sel de sodium de l'acide ethylènediamine tétraacétique	(n° CAS) 64-02-8 (Numéro CE) 200-573-9 (Numéro index) 607-428-00-2 (N° REACH) 01-2119486762-27	0,1 - 0,5	Xn; R20/22 Xi; R41	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation:gas), H332 Eye Dam. 1, H318
Glutaral (Biocide)	(n° CAS) 111-30-8 (Numéro CE) 203-856-5 (Numéro index) 605-022-00-x	0,3	T; R23/25 C; R34 R42 R43 N; R50	Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Skin Corr. 1B, H314 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400

### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques: DSD/DPD	Limites de concentration spécifiques: Calculateur CLP
Glutaral (Biocide)	(n° CAS) 111-30-8 (Numéro CE) 203-856-5 (Numéro index) 605-022-00-x	(0,5 =< C < 2) Xi;R36/37/38 (C >= 0,5) R43 (2 =< C < 50) Xn;R22 (2 =< C < 25) Xn;R20 (2 =< C < 10) Xi;R37/38-41 (C >= 10) C;R34 (C >= 25) T;R23 (C >= 50) T;R25	(0,5 =< C < 10) Skin Irrit. 2, H315 (0,5 =< C < 2) Eye Irrit. 2, H319 (C >= 0,5) STOT SE 3, H335 (C >= 0,5) Skin Sens. 1, H317 (2 =< C < 10) Eye Dam. 1, H318 (C >= 10) Skin Corr. 1B, H314

Textes des phrases R et H: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
- Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

# VCELL PLONGE MAIN

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver dans l'emballage d'origine.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Glutaral (111-30-8)		
France	Nom local	Aldéhyde glutarique
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	0,4 mg/m <sup>3</sup>
France	VME (ppm)	0,1 ppm
France	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	0,8 mg/m <sup>3</sup>
France	VLE (ppm)	0,2 ppm

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection des mains : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.

Protection oculaire : Éviter le contact avec les yeux. Fontaine oculaire avec liquide adapté. À défaut point d'eau à proximité

Protection de la peau et du corps : Éviter le contact avec la peau et les yeux

Protection des voies respiratoires : pas nécessaire aux conditions de manipulation et de stockage recommandées

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever les vêtements souillés.

# VCELL PLONGE MAIN

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide visqueux.
Couleur	: Jaune.
Odeur	: Citron.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Neutre.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage, de manutention et d'utilisation.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

#### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

<b>ETHERSULFATE D'ALCOOL GRAS (alcools C12-C14, Ethoxylés, sulfates, sel de sodium) (68891-38-3)</b>	
DL50 orale	> 2000 mg/kg
<b>sel de sodium de l'acide éthylènediamine tétraacétique (64-02-8)</b>	
DL50 orale	1780 mg/kg
<b>DIETHANOLAMIDE DE COPRAH (68603-42-9)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
<b>Glutaral (111-30-8)</b>	
DL50 orale rat	158 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	0,48 mg/l/4h
<b>ACIDE DODECYL BENZENE SULFONIQUE (85536-14-7)</b>	
DL50 orale rat	> 200 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg

# VCELL PLONGE MAIN

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis pH: 7/7.5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis pH: 7/7.5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	:	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

<b>ETHERSULFATE D'ALCOOL GRAS (alcools C12-C14, Ethoxylés, sulfates, sel de sodium) (68891-38-3)</b>	
CL50 poisson 1	10 - 100 mg/l
<b>sel de sodium de l'acide ethylènediamine tétraacétique (64-02-8)</b>	
CL50 poisson 1	> 1000 mg/l
CE50 Daphnie 1	140 mg/l
<b>DIETHANOLAMIDE DE COPRAH (68603-42-9)</b>	
CL50 poisson 1	2,4 mg/l
CE50 Daphnie 1	3,2 mg/l
<b>Glutaral (111-30-8)</b>	
CL50 poisson 1	9,4 mg/l Lepomis Macrochirus
CE50 Daphnie 1	5,75 mg/l
CL50 poissons 2	39 mg/l Cyprinodon variegatus
<b>ACIDE DODECYL BENZENE SULFONIQUE (85536-14-7)</b>	
CL50 poisson 1	1,67 mg/l Crapet Arlequin
CE50 Daphnie 1	2,9 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>VCELL PLONGE MAIN</b>	
Persistance et dégradabilité	Le ou les agents tensio actifs contenus dans cette préparation sont facilement biodégradables selon les critères de biodégradabilité définis par le règlement CE n°648/2004.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>VCELL PLONGE MAIN</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Composant	
ETHERSULFATE D'ALCOOL GRAS (alcools C12-C14, Ethoxylés, sulfates, sel de sodium) (68891-38-3)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
sel de sodium de l'acide ethylènediamine tétraacétique (64-02-8)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

# VCELL PLONGE MAIN

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Composant	
DIETHANOLAMIDE DE COPRAH (68603-42-9)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
Glutaral (111-30-8)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
ACIDE DODECYL BENZENE SULFONIQUE (85536-14-7)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR) : Non applicable

Proper Shipping Name (IMDG) : Non applicable

Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : Non applicable

Désignation exacte d'expédition/Description (ADN) : Non applicable

Désignation exacte d'expédition/Description (RID) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Transport hazard class(es) (ADR) : Non applicable

#### IMDG

Transport hazard class(es) (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Transport hazard class(es) (IATA) : Non applicable

#### ADN

Transport hazard class(es) (ADN) : Non applicable

#### RID

Transport hazard class(es) (RID) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable

Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

# VCELL PLONGE MAIN

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'OACI/IATA pour le transport par air.

#### - Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

#### - Transport maritime

Aucune donnée disponible

#### - Transport aérien

Aucune donnée disponible

#### - Transport par voie fluviale

Non soumis à l'ADN : Non

#### - Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Contains no substances with Annex XVII restrictions

Ne contient pas de substance candidate REACH

Ne contient pas des substances Annexe XIV.

Type de produit (Biocide) 4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Règlement sur les détergents : Fiche d'information sur les composants:

Composant	n° CAS	%
C10-13 ALKYL BENZENESULFONATE-L	85536-14-7	1 - 10%
COCAMIDE DEA	68603-42-9	1 - 10%
SODIUM COCETH-30 SULFATE	68891-38-3	1 - 10%
SODIUM HYDROXIDE	1310-73-2	0,1 - 1%
TETRASODIUM EDTA	64-02-8	0,1 - 1%
GLUTARAL	111-30-8	0,1 - 1%

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

Composant	%
agents de surface anioniques	5-15%
EDTA et sels, agents de surface non ioniques	<5%
désinfectants	

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

## SECTION 16: Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Inhalation:gas)	Toxicité aiguë (inhalation:gaz) Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1

# VCELL PLONGE MAIN

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H331	Toxique par inhalation
H332	Nocif par inhalation
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
EUH208	Contient . Peut produire une réaction allergique
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion
R22	Nocif en cas d'ingestion
R23/25	Toxique par inhalation et par ingestion
R34	Provoque des brûlures
R36	Irritant pour les yeux
R38	Irritant pour la peau
R41	Risque de lésions oculaires graves
R42	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques
C	Corrosif
N	Dangereux pour l'environnement
T	Toxique
Xi	Irritant
Xn	Nocif

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*